



# Conseil municipal

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 30 JUIN 2022

Références à rappeler :

*Service du conseil  
et du contentieux  
D 200*

OBJET : VOEU

**Pour le prolongement de la ligne 10 du métro**

Présenté par Clément Pecqueux (Génération.s)  
au nom de la majorité municipale « Ensemble pour Ivry »

### ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

|  |    |
|--|----|
| Nombre de membres composant le Conseil ..... | 49 |
| Nombre de Conseillers en exercice .....      | 49 |
| Présents.....                                | 28 |
| Absents représentés .....                    | 11 |
| Absents excusés .....                        | 7  |
| Absents non excusés .....                    | 3  |

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE TRENTE JUIN à DIX-NEUF HEURES ET TRENTE HUIT MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 24 JUIN 2022, conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales,

### ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

#### PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire, M. MARCHAND, Mme BERNARD, M. RHOUMA, Mme LERUCH, MM. BUCH, PECQUEUX, BERTOUT-OURABAH, Mme OUDART, M. GASSAMA, Mme CHOUAF (à partir du vote du vœu 1), M. PRIEUR, Mme PIERON (jusqu'au vote du point 19), M. SPIRO, Mme KIROUANE, adjoints au Maire.

Mmes GILIS, LANLANDE, BLONDET, M. MRAIDI, Mme BOUFALA, M. MALHEIRO, Mme HALLAF ISAMBERT, M. MASTOURI, Mme RAER, Mmes DIARRA (à partir du vote du compte rendu des débats), MACALOU, LE FRANÇ (à partir du vote du compte rendu des débats), OUABBAS (à partir du vote du compte rendu des débats), MM. FOURDRIGNIER, BOUILLAUD, AUBRY (à partir du vote du compte rendu des débats), HARDOUIN, Mme KAAOUT, conseillers municipaux.

#### ABSENTS REPRESENTES

Mme SEBAIHI, adjointe au Maire, représentée par M. RHOUMA,  
Mme PIERON, adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO (à partir du vote du point 20),  
M. QUINET, adjoint au Maire, représenté par M. SPIRO,  
Mme MISSLIN, adjointe au Maire, représentée par Mme BERNARD,  
Mme DORRA, conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR,  
M. FAVIER, conseiller municipal, représenté par M. MARCHAND,  
M. KHALED, conseiller municipal, représenté par Mme GILIS,  
M. GUESMI, conseiller municipal, représenté par Mme RAER,  
Mme FREIH BENGABOU, conseillère municipale, représentée par M. MASTOURI,  
Mme MEDEVILLE, conseillère municipale, représentée par Mme KIROUANE,  
M. BADI, conseiller municipal, représenté par M. GASSAMA,  
Mme BOULKROUN, conseillère municipale, représentée par M. HARDOUIN.

#### ABSENTS EXCUSES

Mme MEDDAS, conseillère municipale,  
M. SEBKHI, conseiller municipal,  
M. MOKRANI, conseiller municipal,  
Mme DIARRA, conseillère municipale, (jusqu'au vote du secrétaire de séance),  
M. DANSOKO, conseiller municipal,  
M. BAMBA, conseiller municipal.

#### ABSENTS NON EXCUSES

Mme LE FRANÇ, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),  
Mme OUABBAS, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),  
M. AUBRY, conseiller municipal (jusqu'au vote du secrétaire de séance).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme Méhadée BERNARD ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte,  
(34 voix pour et 5 abstentions : MM. BOUILLAUD, FOURDRIGNIER, HARDOUIN, Mmes KAAOUT, BOULKROUN)



**VŒU  
pour le prolongement de la ligne 10 du métro**

Présenté par Clément Pecqueux (Génération.s)  
au nom de la majorité municipale « Ensemble pour Ivry »

ADOPTE le vœu suivant :  
A l'unanimité

**Le prolongement de la ligne 10 du métro est un projet incontournable !**

Considérant que notre commune, les villes de Paris et de Vitry-sur-Seine, ainsi que le Conseil départemental du Val-de-Marne et le territoire Grand Orly Seine Bièvre, sont mobilisés, notamment au travers de l'association « La Grande 10 », depuis plusieurs années en faveur d'un prolongement de la ligne 10 du métro.

Considérant que le prolongement de la ligne 10 du métro est un projet ambitieux, au cœur d'un continuum de zones d'aménagement figurant parmi les plus importantes de France et du Grand Paris : Paris Rive Gauche dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, Ivry-Confluences à Ivry-sur-Seine et les Ardoines à Vitry-sur-Seine, ainsi qu'à proximité de la ZAC Bercy-Charenton.

Considérant qu'en 10 ans, notre commune et la commune de Vitry-sur-Seine et le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris ont vu leur population croître de 10 % en moyenne, totalisant aujourd'hui plus de 340 000 habitants, et que 60 000 habitants, 100 000 salariés, et 30 000 étudiants supplémentaires sont encore attendus d'ici à 2027.

Considérant que le prolongement de la ligne 10, était inscrit dans le Contrat de Plan État-Région 2013-2020 pour l'Ile-de-France et dans sa version révisée par avenant du 7 février 2017, et qu'il figurait dès 2013 au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).

Considérant que le projet de prolongement de la ligne 10 est le fruit de deux décennies de travail politique et citoyen partagé à Paris et dans le Val-de-Marne et qu'il répond à des enjeux structurants d'aménagement, de désenclavement et de réduction de l'empreinte écologique des transports.

Considérant que ce prolongement de la ligne 10 du métro à partir de la Gare d'Austerlitz ouvrirait de nouvelles correspondances avec le RER C, les lignes 5, 6 et 14 du métro, le T3a, le futur Tzen5 et évidemment la ligne 15 du Grand Paris Express.

Considérant que pour la période 2023-2027, l'Etat dit vouloir s'engager à poursuivre ses efforts d'investissement pour la modernisation et le développement de l'offre de mobilité.

Considérant le dernier Rapport du GIEC et l'engagement pris au cœur de la démarche « Pour le climat, à Ivry, on agit ! », d'encourager le développement des transports collectifs.



Considérant cependant que, malgré les paliers franchis depuis 2017, la poursuite du projet est aujourd'hui remise en cause par l'absence de visibilité quant à la réalisation des études nécessaires dans le cadre du prochain Contrat de Plan État-Région (CPER).

Considérant que dans un courrier du 12 avril dernier adressé à l'association « La Grande 10 », la Présidente de la Région Île-de-France dit regretter l'absence de mandat du Préfet de Région de la part du Gouvernement concernant le volet transport du prochain contrat de plan.

Considérant le vœu adopté à l'unanimité récemment par le Conseil de Paris lors de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2022, ainsi que le soutien et la mobilisation des habitants d'Ivry Port ;

### **Le Conseil municipal**

REAFFIRME, tout comme ses partenaires institutionnels et économiques réunis au sein de l'association « La Grande 10 », l'importance du projet de prolongement de la ligne 10 du métro pour l'ensemble des territoires concernés.

DEMANDE au Ministre des Transports, au Préfet de la Région Île-de-France, à Ile-de-France Mobilités et à la RATP, de programmer la réalisation de nouvelles études avec un dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP) pour la phase 1 du prolongement de la ligne 10 du métro entre Paris-Austerlitz et Ivry-Gambetta, et de lancer les études de la phase 2 de ce prolongement entre Ivry-Gambetta et la future gare de la ligne 15 du Grand Paris Express à Vitry-Les Ardoines.

EXIGE de l'État et de la Région Île-de-France qu'ils garantissent l'inscription du projet dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région, afin qu'il soit clairement engagé et des moyens enfin mobilisés, et confirment l'objectif que le projet voit le jour à l'horizon 2030.

TRANSMIS EN PREFECETURE

LE

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 6 JUILLET 2022